

**AVIS D'ATTRIBUTION DE MARCHE**  
**Résultats de la procédure de marché**  
**Fournitures**

SECTION I

**L'acheteur**

Nom officiel : OPH Angers Loire habitat  
Adresse postale : 4 rue de la Rame – CS 70109  
Ville : Angers cedex 02  
Code NUTS : FR France  
Code postal : 49101  
Pays : France  
Point de contact : Monsieur le Directeur général  
Courriel : [marche@angers-loire-habitat.fr](mailto:marche@angers-loire-habitat.fr)  
Téléphone : 0241235757  
Adresse internet : Adresse principale : <http://www.achatpublic.com/>

**Type d'acheteur**

Autre type : Autres acheteurs

**Activité principale**

Logement et équipements collectifs

SECTION II

**Etendue du marché**

Intitulé : Accord-cadre pour la passation de marchés subséquents pour la fourniture et l'acheminement de gaz naturel du groupement de commande composé d'Angers Loire habitat, Soclova, SAC ALTHI et Immo de France sur la période 2025-2029.

**Code CPV principal**

09123000 : Gaz naturel

**Type de marché**

Fournitures

**Description succincte** : La présente consultation concerne un accord-cadre multi-attributaire dont l'objet est la fourniture et l'acheminement de gaz naturel alimentant les points de livraison des membres du groupement.

**Information sur les lots**

Ce marché est divisé en lots : non

**Valeur totale du marché (hors TVA)**

12 391 736€ TTC par an

**Critères d'attribution**

<b>Critères</b>	<b>Pondération</b>
Organisation préalable à la bascule	5 points
Facturation et échange de données informatiques (EDI)	30 points
Relation clientèle	20 points
Site internet	20 points
Enquête Clients	5 points

Modalités de rattachement / Détachement des points de livraison	15 points
Valeur économique	5 points

#### **Information sur les variantes obligatoires**

Variantes obligatoires : non

#### **Information sur les fonds de l'Union européenne**

Le contrat s'inscrit dans une projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non

### SECTION III

#### **Procédure**

Type de procédure : marché passé en procédure formalisée conformément aux articles L2124-1 et R2124-1 à R2124-6 du code de la commande publique.

#### **Information concernant l'accord sur les marchés publics**

Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics : oui.

### SECTION IV

**Date à laquelle les lauréats ont été choisis** : 10/06/2025

**Date de conclusion du marché** : 02/06/2025

#### **Informations sur les offres**

Nombre d'offres reçues : 3

Le marché a été attribué à un groupement d'opérateurs économiques : non

#### **Nom et adresse des titulaires**

Nom officiel : ENGIE

Ville : SAINT HERBLAIN 44801

Code NUTS : FR France

Pays : France

Le titulaire est une PME : non

Nom officiel : GAZ DE BORDEAUX

Ville : BORDEAUX 33075

Code NUTS : FR France

Pays : France

Le titulaire est une PME : non

### SECTION V

#### **Renseignements complémentaires**

Modalité de consultation du dossier marché : sur demande auprès de l'OPH Angers Loire habitat – 4 rue de la Rame – 49101 Angers – Service marchés et conformément à la loi n° 78-753 du 17.7.1978 relative à la liberté d'accès aux documents administratifs et à la réutilisation des informations publiques.

#### **Procédures de recours**

Organisation chargée des procédures de médiation : Comité consultatif interrégional de règlement amiable des litiges

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Nantes.

Informations relatives aux délais de recours : Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Nantes, 6 allée de l'île Gloriette 44000 Nantes.

Introduction des recours : Articles R 421-1 à R 421-7 du Code de justice administrative (2 mois à compter de la notification ou publication de la décision de rejet de l'organisme). Articles L 551-1 et R 551-1 du Code de justice administrative pour le référé précontractuel qui peut être exercé depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature du contrat.

Recours de pleine juridiction ouvert aux concurrents évincés (deux mois à compter de la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique).

Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus : Greffe du Tribunal Administratif, 6, allée de l'île Gloriette 44000 Nantes.

Organe chargé des procédures de médiation : Comité consultatif interrégional de règlement amiable des litiges 6, quai Ceineray 44000 Nantes.

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : OPH Angers Loire habitat

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Greffe du tribunal administratif de Nantes

**Date du présent avis** : 13/01/2026